

Le 26 novembre 2012

Docteur Richard Massé  
Directeur de santé publique de Montréal  
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal  
1301, rue Sherbrooke Est  
Montréal, Québec  
H2L 1M3

**Objet : Lettre d'appui suite aux recommandations de la Direction de santé publique de Montréal dans la démarche de consultation de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal: *Montréal physiquement active***

Docteur,

Par la présente, nous désirons donner notre appui à votre mémoire intitulé *Montréal active, Montréal en santé* qui sera prochainement déposé à la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal. La pratique de l'activité physique est une préoccupation pour notre établissement car elle constitue non seulement un facteur de protection contre les maladies chroniques mais également un élément favorable visant la lutte aux inégalités sociales de santé sur le territoire. En ce sens, notre territoire qui couvre une population de plus de 195,000 habitants, se distingue par :

- Une prévalence et une comorbidité élevées de personnes atteintes de maladies chroniques;
- Une forte proportion de la population de 12 ans et plus qui pratique rarement une activité physique d'une durée de 15 minutes et plus et qui est inactive durant ses loisirs (Montréal 2005);
- Une proportion élevée de personnes ayant un indice de masse corporel (IMC) supérieur à 25;
- Une disparité des aménagements sportifs et récréatifs sur le territoire;
- Une desserte en transport collectif qui demeure à revoir dans certains secteurs du territoire;
- Un transport de marchandise très présent sur les grandes artères et dans certains secteurs résidentiels, pouvant ainsi avoir un impact sur l'adoption du transport actif;
- Une connectivité des infrastructures (parcs, pistes cyclables, etc.) et des quartiers qui demeure un défi en regard de la situation géographique du territoire.

...2



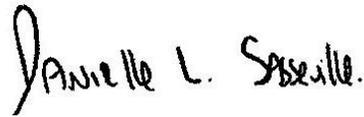
Par conséquent, le développement de politiques et de stratégies visant à améliorer l'accessibilité des infrastructures récréatives et sportives, des parcs et des espaces verts et à implanter un réseau de transport efficace et sécuritaire axé sur la marche, le vélo et le transport collectif ne peut être que favorable à la réalisation d'un aménagement urbain facilitant l'activité physique au sein des différents milieux.

Outre l'aménagement du territoire, l'accessibilité financière peut grandement limiter l'utilisation des équipements et ce, malgré l'offre et la proximité des services offerts à la population. Ainsi, tel que vous le proposez dans votre mémoire, la mise en place de politiques impliquant des mesures visant à réduire les barrières sociales et financières des citoyens est incontournable. La réalisation d'un portrait de l'accessibilité tel que vous le proposez permettra de mieux connaître les besoins et par conséquent, prioriser les actions à déployer.

Pour toutes ces raisons, nous appuyons votre mémoire et nous nous engageons à poursuivre les efforts pour développer avec nos partenaires, des mécanismes visant à identifier des solutions efficaces et durables, favorables à la pratique de l'activité physique afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population de la Pointe-de-l'Île.



**André Gagnière**  
Directeur général



**Danielle Sasseville**  
Directrice locale de la santé publique, des  
soins infirmiers et de l'enseignement